

ADAPTATION DES CÔTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : COMMENT ŒUVRER AVEC LA NATURE ?

RÉSUMÉ POUR LES DÉCIDEURS

Coordonné par

En partenariat avec



La présente publication constitue une synthèse des points saillants du Policy Paper produit à l'occasion de l'évènement organisé à Marseille en Juin 2022 sous l'égide de la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne¹, dont le but consistait à intensifier la coopération entre les Agences littoral d'Europe et de Méditerranée et les autres parties prenantes, en développant des réflexions et stratégies communes sur l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique.

Les travaux préparatoires ont été pilotés par le Comité de pilotage coordonné par le *Conservatoire du littoral* et regroupant la *Plateforme Océan-Climat (POC)*, *Eurosite – the European Land Conservation Network*, la *Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM)*, l'*intergroupe parlementaire Sea, Rivers, Islands and Coastal Areas (SEARICA)* et l'*Association des Pays et Territoires d'Outremer (OCTA)*, et avec la collaboration de représentants de plus d'une trentaine d'organisations européennes et méditerranéennes, listés dans le rapport complet.

INTRODUCTION

L'adaptation des rivages au changement climatique est un des plus grands défis de notre siècle, les côtes étant exposées à la plupart des impacts qui y sont attachés : recul du trait de côte lié à l'élévation du niveau de la mer, érosion accélérée de certains secteurs, augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes, inondations côtières, intrusion d'eau salée rendant les rivières et aquifères saumâtres, dégradation des écosystèmes marins et côtiers.

Le 2^{ème} volet du 6^{ème} rapport du GIEC (Vulnérabilité des territoires et les mesures d'adaptation) estime que, d'ici à 2050, les territoires littoraux seront de plus en plus sensibles et exposés aux submersions chroniques et lors de tempêtes et, à plus long terme (2050 à 2150) à une aggravation de la salinisation, de l'érosion et des submersions permanentes. Les effets du changement climatique représenteront des menaces majeures pour les îles, les côtes basses et les infrastructures en zone côtière. Le rapport indique de même qu'il est encore possible de freiner

le changement climatique et rendre les territoires résilients, mais la fenêtre d'action est étroite et nécessite des changements importants et immédiats.

Depuis plusieurs années, la nécessité d'adaptation des côtes au changement climatique est inscrite dans les grands objectifs internationaux (Objectifs du Développement Durable 2030, Pacte pour le Climat de Glasgow, ...), européens (adoption de recommandation relative à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée des zones côtières en Europe, « Pacte Vert pour l'Europe », ...), et méditerranéens (Protocole sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières de Méditerranée...). La présidence française du Conseil de l'Union européenne pour le premier semestre de l'année 2022 a mis en priorité transversale la lutte contre le changement climatique, en s'engageant notamment à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie du « Pacte vert pour l'Europe » en renforçant les mesures de préservation et de restauration de la biodiversité ainsi qu'en valorisant les actions de lutte contre le changement climatique menées dans les exploitations agricoles et entreprises forestières.

1/ Cet évènement n'a pas été organisé par le Gouvernement français. Il est cependant autorisé par celui-ci à utiliser l'emblème de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

ADAPTER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COTIER

Développer une stratégie de planification à long terme des territoires littoraux est nécessaire afin de les rendre résilients face aux effets du changement climatique, en considérant les différents impacts de ces changements. Différentes typologies classiques de réponses d'adaptation face à l'élévation du niveau de la mer peuvent être envisagées : solution dure, solution douce, accommodation afin de réduire la vulnérabilité, adaptation se basant sur les écosystèmes ainsi qu'une relocalisation anticipée et gérée. Ces approches doivent prendre en compte des archétypes territoriaux côtiers existants représentant les différentes typologies des configurations urbaines et économiques : petites et moyennes métropoles, villes en zone côtière, petites et grandes stations balnéaires, stations balnéaires avec un centre-ville situé en arrière-pays.

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) visant à protéger, à gérer durablement et à restaurer les écosystèmes naturels de manière à relever les défis sociétaux de façon efficace et adaptative, pour le bien-être humain et la biodiversité, restent encore insuffisamment prises en compte, malgré les bénéfices qu'elles apportent. Le cadre juridique dans la zone côtière peut être un frein à la mise en place de mesures d'adaptation au changement climatique. L'urbanisation dense de ce territoire contraint fortement ces mesures. Des règles d'inconstructibilité permettent de freiner l'urbanisation en zone littorale, à l'image de la France dont la loi Littoral définit une bande côtière inconstructible de 100 m.

RECOMMANDATIONS

- Développer une stratégie dynamique, hybride et à long terme d'adaptation de la zone côtière au changement climatique à l'échelle nationale, ou régionale et locale avec des étapes à court et moyen terme
- Mettre en œuvre des mesures d'adaptation de la zone côtière au changement climatique à une échelle adéquate
- Développer des outils juridiques et financiers pour faciliter le retrait des infrastructures et des biens à risque dans les zones côtières
- Mettre en place un mécanisme de procédure administrative simplifiée pour la mise en place de mesures de renaturation d'espaces naturels
- Permettre la mise en place de stratégies comportant l'information et la participation des communautés locales afin de mener à des engagements partagés à long-terme

PRÉSERVER DES ESPACES NON-BATIS EN ZONE LITTORALE ET LEURS SERVICES

Les espaces non-bâtiés naturels, agricoles (non-intensifs) ou forestiers des zones côtières apportent de nombreux bénéfices écologiques, culturels et socioéconomiques à la population humaine. Ils abritent une biodiversité riche et variée et apportent une large diversité de services : approvisionnements en terme de ressources alimentaires et d'eau douce, services culturels et économiques, pour le tourisme et la sensibilisation à l'environnement, et une régulation apportant des bénéfices à la qualité de l'air, au climat, au stockage et à la qualité de l'eau, à la protection contre l'érosion et à l'atténuation des catastrophes naturelles.

RECOMMANDATIONS

- Mettre en place des plans d'actions afin de stopper la perte d'espaces non-bâtiés et reclasser des zones bâties en zones naturelles
- Définir et mieux connaître les espaces naturels des zones côtières à protéger ainsi qu'à restaurer pour faire face aux effets du changement climatique
- Renforcer les actions de restauration des écosystèmes côtiers terrestres et marins
- Anticiper et adapter les usages humains dans les zones côtières naturelles





PRÉVOIR LES OUTILS ET MOYENS FINANCIERS POUR L'ADAPTATION CÔTIÈRE

La mise en œuvre d'actions d'adaptation face au changement climatique nécessite un financement conséquent au regard des modifications profondes possible sur ces territoires. La capacité d'action des acteurs locaux et régionaux en zone côtière dépend de ces enjeux financiers.

Les projets de recomposition spatiale du territoire avec une relocalisation restent rares et coûteux.

L'érosion côtière est considérée comme phénomène naturel progressif ne revêtant pas le caractère d'évènement exceptionnel comme une catastrophe naturelle et, à ce titre, aucun dispositif général d'indemnisation des dommages n'existe.

RECOMMANDATIONS

- Généraliser l'évaluation financière des services écosystémiques côtiers en tant que mécanismes de protection des côtes face aux changements climatiques
- Effectuer une analyse coût-bénéfice des mesures d'adaptation face aux risques côtiers intégrant les Solutions fondées sur la Nature ainsi que les bénéfices et pertes socio-économiques
- Promouvoir l'utilisation d'une analyse multicritère pour les actions d'adaptation dans les zones côtières
- Renforcer à l'échelle nationale le financement d'actions d'adaptation avec des Solutions fondées sur la Nature
- Réformer le phasage ou le découpage des crédits européens
- Mettre en place d'incitations financières impliquant les pouvoirs publics, les banques et les assurances pour aider les entreprises et les propriétaires privés à s'adapter au changement climatique dans les zones à risques (inondations, submersions...)

DÉVELOPPER DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Une démarche d'adaptation du territoire au changement climatique nécessite un état des connaissances scientifiques le plus complet et précis des impacts sur la zone côtière. En s'appuyant sur l'évolution de l'élévation du niveau de la mer au cours des dernières décennies et du climat en zone côtière, il est possible de planifier à l'échelle régionale et locale des projets de territoire intégrant ces données et de mettre en œuvre par la suite des actions d'adaptation adéquates.

L'observation du littoral par satellite, combinée aux informations in situ et aux modèles numériques, fournit des informations sur l'élévation du niveau de la mer et ses impacts, et permet de comprendre les facteurs décisifs de l'élévation du niveau de la mer à l'échelle régionale. La surveillance et la prévision des inondations côtières, liées notamment à l'élévation du niveau de la mer et aux tempêtes extrêmes, deviennent de plus en plus cruciales.

RECOMMANDATIONS

- Développer les connaissances scientifiques sur les impacts du changement climatique ainsi que sur les solutions d'adaptation à une échelle régionale et locale
- Renforcer la collecte et l'usage des données satellites et avoir recours à différents outils de modélisation des évolutions du changement climatique se fondant sur les évolutions historiques afin de planifier les actions d'adaptation à entreprendre
- Développer l'observation des côtes à une échelle territoriale régionale ou locale avec la mise en place d'observatoires des côtes
- Mettre en place des outils de partage à l'échelle européenne, nationale ou régionale permettant aux scientifiques et différents experts climatiques et d'adaptation côtières de partager leurs connaissances ainsi que leur expertise
- Développer le recours aux sciences participatives dans le cadre de l'observation des espaces côtiers afin d'impliquer la société civile dans le développement des connaissances scientifiques
- Rendre les données scientifiques accessibles à un public plus large pour une meilleure connaissance des effets du changement climatique en zone côtière
- Soutenir le recours aux sciences humaines dans les approches d'adaptation au changement climatique



Crédits photos : © Unsplash - © Louis-Marie Préau/Conservatoire du littoral - © Conservatoire du littoral

IMPLIQUER LA SOCIÉTÉ CIVILE : APPROPRIATION ET ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Les populations habitant en zone côtière sont de plus en plus exposées aux effets du changement climatique : montée du niveau de la mer, érosion côtière, inondations. La réflexion des décideurs publics sur l'aménagement du territoire pour créer des zones littorales résilientes doit prendre en compte l'implantation des mesures d'adaptation mais aussi les aspects paysagers et les usages, notamment économiques, du littoral. L'intégration de la société civile et de toutes les parties prenantes dans le cadre de planification du territoire est importante et reste un fort facteur de réussite.

RECOMMANDATIONS

- Promouvoir l'intégration de la société civile dans les processus de co-construction de projet d'aménagement du territoire en lien avec les enjeux d'adaptation et dans les prises de décision
- Renforcer les compétences et la sensibilisation de la population afin d'avoir un degré de conscience et connaissance suffisante de la situation passée et de l'état actuel et de la dynamique du littoral
- Diffuser l'information sur les risques liés au changement climatique auxquels la population locale est exposée à différentes échelles, notamment auprès des décideurs publics
- Vulgariser les informations scientifiques sur l'adaptation au changement climatique et mener une animation territoriale avec des ateliers de sensibilisation couplés à des sorties sur le terrain afin de montrer à la société civile les mesures d'adaptation entreprises

CAPITALISER ET COOPÉRER ENTRE ACTEURS COTIERS À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Partager les connaissances, les stratégies, les approches, les bonnes pratiques voire erreurs et les outils permet de promouvoir et renforcer les expériences et savoir-faire respectifs, dans le cadre de collaborations formelles ou informelles (réseaux, plateformes d'échange), à une échelle européenne et internationale.

RECOMMANDATIONS

- Renforcer la coopération entre les pays à l'échelle européenne ou internationale au sein d'une même façade maritime ou région (Atlantique, Mer du Nord, Mer Baltique, Bassin Méditerranéen, territoires d'Outre-Mer) et rejoindre les réseaux existants d'acteurs côtiers afin de coopérer avec des acteurs à une échelle similaire sur le thème de l'adaptation au changement climatique
- Utiliser et soutenir les réseaux formels et informels existants et les plateformes d'échange au niveau européen, international et régional dans le but de parvenir à une meilleure adaptation au changement climatique
- Concevoir des projets de coopération au niveau européen, méditerranéen, en tenant compte des spécificités des différents États afin de permettre une meilleure adaptation au changement climatique au cas par cas
- Développer les échanges d'expériences et de savoir-faire entre les acteurs côtiers au niveau européen et international et promouvoir la création de nouveaux réseaux côtiers permettant une meilleure coopération entre les acteurs pour l'apprentissage et le partage d'expériences sur les différents thèmes de l'adaptation au changement climatique